

L'ENFANCE DE TALLEYRAND ET LE COLLÈGE D'HARCOURT

— 1754-1770 —

Au milieu du xviii^e siècle, la branche de la maison de Talleyrand dont les membres se titraient princes de Chalais et comtes de Grignols, avait pour chef un jeune homme d'une quinzaine d'années, Charles-Daniel, comte de Talleyrand-Périgord. La famille se disait issue des comtes de Périgord, de ces rudes batailleurs du x^e siècle dont l'un, le comte Aldebert, tint tête un jour à Hugues Capet. « Qui t'a fait comte? » demandait le roi de l'Île-de-France au comte périgourdin. — « Qui t'a fait roi? » répliqua celui-ci, sans baisser le regard. La riposte est belle; mais on peut supposer que l'époque féodale n'a pas ignoré, elle non plus, l'art des mots historiques faits après coup. Louis XVIII, prince sceptique et assez disposé à remettre à sa place le prince de Bénévent, disait, avec son ironie de pince-sans-rire : « Les Talleyrand ne se trompent que d'une lettre dans leurs prétentions : ils sont du Périgord, et non de Périgord. » Sous le règne de Louis XV, on n'aurait pas osé émettre un doute sur la filiation directe entre les anciens comtes de Périgord et la maison de Talleyrand; car, au siècle précédent, lorsque Louis XIII, par lettres patentes du 6 septembre 1613, avait érigé en comté la châtellenie de Grignols en Bazadais et en marquisat la châtellerie d'Excideuil en Périgord, les deux érections étant

faites en faveur de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, comte de Grignols, marquis d'Excideuil, baron de Beauville et de Mareuil, le bénéficiaire de ces nouveaux titres avait été reconnu issu en ligne directe des anciens comtes de Périgord.

Le personnage qui avait obtenu les lettres patentes de 1613 avait épousé Jeanne-Françoise de Montluç, fille du célèbre capitaine gascon; cette alliance ne put qu'augmenter l'ardeur belliqueuse d'une famille dont les membres ne connaissent guère d'autre profession que la carrière des armes. Son petit-fils Gabriel de Talleyrand, comte de Grignols, dit le comte de Talleyrand, fut tué, en 1714, au siège de Barcelonne, à la tête du régiment de Clairefontaine qu'il commandait; il était cousin du premier mari de madame des Ursins. Le fils de Gabriel de Talleyrand, Daniel-Marie-Anne de Talleyrand dit le marquis de Talleyrand-Périgord, comte de Grignols et de Mauriac, brigadier des armées, colonel du régiment de Normandie, fut tué au siège de Tournai, le 9 mai 1745; c'était deux jours avant la victoire que Maurice de Saxe allait remporter à Fontenoi.

Le soldat tué devant Tournai s'était marié, en secondes noces, le 3 août 1732, avec Marie-Élisabeth Chamillart, dont le père, Michel Chamillart, marquis de Cany, colonel du régiment de Vieille-Marine, était le fils du ministre de Louis XIV. Ce mariage lui avait donné sept enfants, à savoir six fils et une fille. L'aîné des fils est ce Charles-Daniel dont il a été question au début de cette étude. Le troisième des fils, Alexandre-Angélique de Talleyrand appartient à l'Église: coadjuteur de l'archevêque de Reims en 1766, il devint archevêque de Reims en 1777, il fut créé cardinal et archevêque de Paris en 1817; il mourut le 20 octobre 1821. Son nom revient à diverses reprises dans l'histoire de son neveu, le futur évêque d'Autun.

Charles-Daniel, né le 16 juin 1734, s'était trouvé chef de la famille, lors de la mort de son père, quand il allait avoir onze ans. La mère, restée veuve à trente-trois ans avec sept enfants (elle devait mourir le 25 novembre 1788, à l'âge de soixante-seize ans), songea à établir son fils aîné le plus tôt possible; le nom qu'il portait rendait la chose aisée. Il se mariait le 12 janvier 1751, quand il avait seize ans et sept mois.

La femme de ce tout jeune mari avait six ans de plus, c'est-à-dire vingt-deux ans, étant née le 8 août 1728; elle s'appelait Alexandrine-Marie-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny. En pleine Bourgogne, non loin de Dijon, au fond d'une vallée arrosée par un affluent de l'Ouche, s'élève le château de Commarin, qui appartient aujourd'hui à la comtesse Charles de Vogüé¹. Il avait été porté dans la maison de Damas lorsque Marie-Judith de Vienne, fille de Charles de Vienne, comte de Commarin, et d'Anna de Chastellux, avait épousé, le 16 juillet 1725, Joseph-François de Damas, marquis d'Antigny. Celui-ci, colonel du régiment de Boulonnais-infanterie, brigadier des armées et gouverneur du pays de Dombes, était mort, après environ onze ans de mariage, le 30 mai 1736; il laissait deux enfants, une fille de huit ans, un fils de quatre ans. De ces deux jeunes enfants, la sœur et le frère, la future comtesse de Talleyrand-Périgord et Jacques-François, marquis de Damas, l'hôtel patrimonial des Vogüé à Dijon possède deux portraits charmants, dus au pinceau de Tournières : la sœur, presque une enfant encore, est représentée en vestale, vêtue de blanc, en train d'entretenir une flamme sur un autel. La mère de ces deux enfants était une nature fortement trempée; d'une réelle valeur morale, avec une religion un peu janséniste; presque toute sa vie s'écoula à Commarin, où elle mourut, le 29 février 1780, dans sa quatre-vingt et unième année. Elle avait refait la fortune de la famille, qui était très obérée; c'est ainsi qu'elle avait pu donner à sa fille une dot de quinze mille livres de rentes, quand celle-ci s'était mariée à l'âge de vingt-deux ans.

Le mariage qui unissait en 1751 les Talleyrand-Périgord aux Damas d'Antigny, en la personne d'un mari de seize ans et d'une femme de vingt-deux, avait été célébré à Paris, à l'église Saint-Sulpice. Jacob-Nicolas Moreau, le futur bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, était très lié avec la famille Damas d'Antigny; il avait été l'auteur de ce mariage, dont il a dit que la comtesse de Talleyrand lui avait toujours gardé une grande reconnaissance.

1. La comtesse Arthur de Vogüé, née Contades, belle-mère de la comtesse Charles de Vogüé, nous a fourni, d'après les archives de Commarin, de nombreux renseignements sur les parents maternels de Talleyrand et sur son enfance; nous la prions d'accepter nos vifs remerciements.

Le marié et sa mère habitaient alors, rue Garancière, l'immeuble qui porte aujourd'hui le numéro 4¹; c'est là que se fixèrent les jeunes époux. Ils devaient avoir, dans l'espace de dix-neuf ans, cinq enfants, quatre fils et une fille : Alexandre-François-Jacques, né le 13 janvier 1752, mort à cinq ans; Charles-Maurice, un jour évêque d'Autun, puis prince de Bénévent; Archambaud-Joseph, né en 1762; Boson-Jacques, né en 1764; Louise, née en 1771 et qui ne vécut qu'un jour. Le père de ces cinq enfants mourut le 4 novembre 1788, à l'âge de cinquante-quatre ans. La mère lui survécut vingt et un ans; elle mourut à quatre-vingts ans passés, le 24 juin 1809, alors que l'aîné de ses fils était prince de Bénévent, vice-grand-électeur de l'Empire et archi-chancelier de l'État.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, frère puîné d'Alexandre-François-Jacques, naquit à Paris, 4, rue Garancière, le 2 février 1754; il fut baptisé le même jour, à l'église paroissiale de Saint-Sulpice. C'était dans cette époque de fermentation intellectuelle dont le père de Mirabeau, présentant une crise profonde, écrivait : « Il n'est aujourd'hui ventre de femme qui ne porte un Artevelde ou un Masaniello. » Trois hommes, en effet, naqurent à quelques années de distance, qui devaient, à titres divers, incarner les temps nouveaux : Mirabeau, en 1749; Talleyrand, en 1754; La Fayette, en 1757.

Malgré la dot de 15 000 livres de rente apportée par la jeune femme, le ménage de la rue Garancière était dans une situation assez difficile; car le bien personnel du mari était médiocre. Aussi, quand la jeune comtesse attendait à Paris la naissance de son second enfant, elle écrivait à sa mère de lui envoyer de Commarin différentes choses qui lui étaient nécessaires pour ses couches; si elle ne les recevait pas, elle serait exposée, disait-elle, à faire « le tome deux de la Sainte Vierge. » Il y a lieu de croire que l'enfant ne

1. Cet immeuble faisait partie d'un lot de quatre maisons, trois rue Garancière, une rue Palatine, qui fut vendu, le 10 novembre 1764, par le propriétaire Jean Dulau de La Coste d'Allemands, curé de Saint-Sulpice. Archives nationales : carton T 107². (Renseignement dû à l'obligeance de M. M. Dumolin.)

vînt pas au monde dans le dénûment de la crèche de Bethléem. Le père, qui avait dix-neuf ans et demi lors de la naissance de son second fils, portait le titre, sur l'acte de baptême, de colonel dans les grenadiers de France. Le parrain, qui était l'oncle paternel du nouveau-né, Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, était menin du Dauphin, mestre de camp, gouverneur et lieutenant-général du haut et du bas Berry. Pour la marraine, c'était la marquise d'Antigny, grand-mère maternelle de l'enfant; vivant surtout à son château de Commarin, elle n'eut guère l'occasion de s'occuper de lui dans ses premières années.

Le 8 août 1755, la jeune comtesse de Talleyrand-Périgord écrivait à sa mère la marquise d'Antigny : « J'espère que vous aurez plaisir à voir vos petits-enfants (Alexandre-François-Jacques et Charles-Maurice). Ceux de mon frère seront peut-être plus jolis; les miens sont vifs et de bonne humeur, et je suis bien persuadée que je n'aurai pas de peine à leur inspirer les sentiments de respect et d'attachement que j'ai pour vous, ma chère Maman. » On parlait alors du prochain mariage de son frère, le marquis de Damas, avec Zéphirine-Félicité de Rochéhouart, dont on vantait la beauté.

Charles-Maurice, atteint de la dysenterie, avait failli mourir l'année de sa naissance. Son frère aîné mourut en 1757, à cinq ans environ. Sous l'influence de ce deuil, les parents acceptèrent la proposition, qui leur était faite par la princesse de Chalais, de prendre chez elle Charles-Maurice, dont la santé semblait précaire. Talleyrand a raconté lui-même qu'il avait été mis en pension tout enfant chez une femme qui habitait un faubourg de Paris; à quatre ans, il y était encore. Un jour, cette femme le laissa tomber de dessus une commode; il se démit le pied droit. Quand on s'en aperçut, l'accident était sans remède; il était boiteux pour le reste de ses jours. Talleyrand donne à entendre, ici et dans d'autres passages du début de ses *Mémoires*, que ses parents montrèrent à son égard, quand il était enfant, la plus grande indifférence.

Des lettres de la comtesse de Talleyrand à sa mère permettent de révoquer en doute les bruits que le prince de Bénévent semble avoir pris plaisir à accréditer. A priori, il est peu naturel d'admettre que, dans un ménage étroitement uni

comme l'était celui du comte et de la comtesse de Talleyrand, les enfants n'aient pas trouvé les soins, à défaut de la tendresse, auxquels ils avaient droit. Il faut savoir, en effet, que les deux époux furent un ménage modèle. C'était une affectueuse plaisanterie, parmi leur entourage, de constater la peine qu'ils avaient à se séparer l'un de l'autre. Mademoiselle Charlemagne, dont il va être bientôt question, écrivait, au sujet d'un mariage, à la vieille marquise d'Antigny : « Les mariages d'aujourd'hui ont peu d'union ; il y en a peu qui se soient aussi bien tournés que celui de madame votre fille (la comtesse de Talleyrand). Il ne leur manque qu'un peu plus d'aisance. »

Des époux qui sont étroitement attachés l'un à l'autre n'ont jamais été de mauvais parents. Une lettre de la comtesse à sa mère parle de l'inquiétude que lui causent les douleurs de la jambe de son fils. Dans d'autres lettres, il est question de médecins à consulter, d'appareils à essayer. A propos d'appareils, le visiteur de Valençay peut voir un curieux témoignage de l'infirmité de l'ancien propriétaire du château. Dans la chambre dite des Souvenirs, des armoires vitrées contiennent ses riches manteaux d'apparat, ses épées de cérémonie et ses innombrables décorations ; au milieu de ce cadre solennel, on a disposé, bien en évidence, l'appareil orthopédique, en fer forgé, qui soutenait le pied bot du prince et qui s'attachait au-dessous du genou par un anneau de cuir.

Quand les parents prirent le parti d'accepter, pour le bien de Charles-Maurice, l'offre de la princesse de Chalais, la comtesse exprima à sa mère, dans une de ses lettres, le regret de s'en séparer. Elle avait placé auprès de son fils, qui était alors son unique enfant, une personne de confiance, mademoiselle Charlemagne, dont le nom revient, à diverses reprises, dans les archives de Commarin. Cette personne était si inféodée à la maison qu'elle disait toujours « nous, » en parlant des Talleyrand ; elle avait un rare bon sens et une étonnante finesse d'observation ; très au-dessus de sa condition, elle ne fut certainement pas sans influence sur la formation de Charles-Maurice, pendant les années de son enfance qu'elle passa auprès de lui.

La princesse de Chalais, que le jeune Talleyrand appelait sa grand-mère, était en réalité sa bisaïeule paternelle.

Marie-Françoise de Rochechouard était le dernier enfant du duc de Mortemart, pair et général des galères (c'est le neveu de madame de Montespan), et de Marie-Anne Colbert, la troisième fille du grand ministre. Mariée en premières noces à Michel Chamillart, marquis de Cany, elle en eut une fille, Marie-Élisabeth Chamillart, qui fut la grand'mère de Talleyrand. Elle dut son nom de princesse de Chalais à son second mariage avec Louis-Jean-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, grand d'Espagne. Née en 1686, elle avait soixante-huit ans de plus que son arrière-petit-fils.

Charles-Maurice passa peut-être dix-huit mois, de quatre ans et demi à six ans, auprès de cette vieille dame, qui représentait, dans la seconde partie du règne de Louis XV, les souvenirs de la cour du Grand Roi. Le séjour qu'il fit auprès d'elle avait fait sur son esprit d'enfant une impression profonde; on le voit à l'abondance de détails avec laquelle il a raconté cette page de son enfance. C'est une peinture frappante de la vie d'une grande dame en province, pendant les années 1758-1760. Laissons-lui la parole.

« On me mit, sous la garde d'une excellente femme, nommée mademoiselle Charlemagne, dans le coche de Bordeaux, qui employa dix-sept jours à me conduire à Chalais (au sud-est de Barbezieux, à une trentaine de kilomètres).

» Madame de Chalais était une personne fort distinguée; son esprit, son langage, la noblesse de ses manières, le son de sa voix avaient un grand charme. Elle avait conservé ce qu'on appelait encore l'esprit des Mortemart; c'était son nom.

» Je lui plus; elle me fit connaître un genre de douceurs que je n'avais pas encore éprouvé. C'est la première femme de ma famille qui m'ait témoigné de l'affection, et c'est la première aussi qui m'ait fait goûter le bonheur d'aimer. Grâce lui en soient rendues!... Oui, je l'aimais beaucoup. Sa mémoire m'est encore très chère. Que de fois dans ma vie je l'ai regrettée! Que de fois j'ai senti avec amertume le prix dont devait être une affection sincère dans sa propre famille!...

» Le temps que j'ai passé à Chalais a fait sur moi une profonde impression... Plusieurs gentilshommes d'ancienne extraction y formaient à ma grand-mère une espèce de cour qui n'avait rien de la vassalité du XIII^e siècle, mais où les habi-

tudes de déférence se mêlaient aux sentiments les plus élevés. M. de Benac, M. de Verteuil, M. d'Absac, M. de Gourville, M. de Chauveron, M. de Chamillart, se plaisaient à l'accompagner tous les dimanches à la messe paroissiale, remplissant chacun auprès d'elle des fonctions que la haute politesse ennoblissait. Au près du prie-Dieu de ma grand-mère, il y avait une petite chaise, qui m'était destinée.

» Au retour de la messe, on se rendait dans une vaste pièce du château qu'on appelait l'apothicairerie... Dans la pièce qui précédait l'apothicairerie, étaient réunis tous les malades qui venaient demander des secours... Ma grand-mère était dans un fauteuil de velours; elle avait devant elle une table noire de vieux laque; sa robe était de soie, garnie de dentelles; elle portait une échelle de rubans et des nœuds de manches analogues à la saison. Ses manchettes à grands dessins avaient trois rangs; une palatine, un bonnet avec papillon, une coiffe noire se nouant sous le menton, formaient sa toilette du dimanche, qui avait plus de recherche que celle des autres jours de la semaine...

» Les souvenirs de ce que je voyais, de ce que j'entendais dans ces premiers temps de ma vie sont pour moi d'une douceur extrême. « Votre nom, me répétait-on chaque jour, a toujours été en vénération dans notre pays. Notre famille, me disait-on affectueusement, a été de tout temps attachée à quelqu'un de la maison... C'est de votre grand-père que nous tenons ce terrain... C'est lui qui a fait bâtir notre église... La croix de ma mère lui a été donnée par Madame... Les bons arbres ne dégèrent pas! Vous serez bon aussi, n'est-ce pas? » Je dois vraisemblablement à ces premières années l'esprit général de ma conduite. Si j'ai montré des sentiments affectueux, même tendres, sans trop de familiarité; si j'ai gardé en différentes circonstances quelque élévation sans aucune hauteur; si j'aime, si je respecte les vieilles gens, c'est à Chalais, c'est près de ma grand-mère que j'ai puisé tous les bons sentiments dont je voyais mes parents entourés dans cette province, et dont ils jouissaient avec délices...

» J'appris à Chalais tout ce qu'on savait dans le pays quand on était bien élevé; cela se bornait à lire, à écrire et à parler un peu le périgourdin. J'en étais là de mes études quand je

du repartir pour Paris. Je quittai ma grand'mère avec des larmes que sa tendresse me rendit. Le coche de Bordeaux me ramena en dix-sept jours, comme il m'avait amené. »

Ces pages qui font aux *Mémoires* de l'homme d'État une introduction si calme et si savoureuse, n'ont pas été écrites avant l'année 1816, dans les loisirs que la seconde Restauration avait faits au prince de Bénévent, bien malgré lui. Plus d'un demi-siècle, cinquante-cinq ans au moins, s'était écoulé entre ces scènes de son enfance et le moment où il en évoquait le souvenir. N'a-t-il pas été porté à parler de son séjour à Chalais et de l'influence que ce séjour eut sur sa formation avec la complaisance que les hommes d'âge (il avait soixante-deux ans en 1816) mettent facilement dans l'évocation d'un passé lointain? Une chose certaine, c'est qu'il se donne un âge qui n'était pas le sien pendant qu'il était à Chalais. « J'oublie trop, dit-il, que je n'ai que huit ans. » En vérité, il avait six ans au plus; une lettre de mademoiselle Charlemagne permet de savoir qu'elle avait ramené Charles-Maurice de Chalais à Paris le 1^{er} septembre 1760. Dans une lettre de la même époque, la mère, toujours inquiète de la claudication de l'enfant, parla aussi de son « esprit. »

Sans aucune transition, les *Mémoires* de Talleyrand conduisent le lecteur de Chalais au collège d'Harcourt. « Le dix-septième jour, dit-il, j'arrivai à Paris, à onze heures du matin. Un vieux valet de chambre de mes parents m'attendait rue d'Enfer, au bureau des cochés. Il me conduisit directement au collège d'Harcourt. A-midi, j'y étais à table, au réfectoire. » L'internement de Charles-Maurice n'aurait pas pu être plus expéditif; il avait demandé en tout soixante minutes.

Est-il possible que les choses se soient passées ainsi? Voilà un petit enfant de six ans que des raisons de santé ont tenu loin du toit paternel pendant quinze à vingt mois, qu'on ramène à Paris et qu'on conduit droit au collège, comme on l'aurait conduit en prison, sans le faire passer même une minute dans la maison de son père et de sa mère, sans lui permettre de recevoir leurs baisers. Des parents qui auraient agi ainsi à l'égard de leur fils, le seul enfant qu'ils avaient à cette date, auraient été des parents dénaturés, des manières

de monstres. Talleyrand ne le dit pas; mais ne le donne-t-il pas à entendre? A plusieurs reprises il a pris une sorte de plaisir à dépeindre le prétendu abandon dans lequel ses parents l'avaient laissé.

Dumont de Genève, l'ami de Mirabeau, rapporte ceci : « Je lui ai ouï dire plusieurs fois (à Talleyrand) que, méprisé de ses parents comme un être disgracié qui n'était bon à rien, il avait pris dans son enfance une humeur taciturne et sombre; il n'avait jamais couché sous le même toit que son père et sa mère; on le fit renoncer à son droit de primogéniture en faveur de son second frère. » A madame de Rémusat, qui lui prêta souvent une oreille complaisante, le prince de Bénévent fit un jour cette confidence : « La manière dont se passent nos premières années influent sur toute la vie, et, si je vous disais de quelle façon j'ai passé ma jeunesse, vous arriveriez à vous moins étonner de beaucoup de choses. » Ce fut alors, continue madame de Rémusat, « qu'il me conta que, estropié, se trouvant aîné dans sa famille et, par son accident, trompant les espérances, et même les convenances qui, avant la Révolution, destinaient tout aîné d'une noble famille à l'état militaire, il avait été repoussé de son intérieur, renvoyé en province près d'une vieille tante. Sans le faire rentrer dans la maison paternelle, on l'avait ensuite placé dans un séminaire, en lui signifiant qu'il embrasserait l'état ecclésiastique, pour lequel il ne se sentait aucun goût. » Talleyrand a raconté lui-même comment ses parents lui avaient fait quitter le collège d'Harcourt, pour aller à Reims chez son oncle le coadjuteur. « Je ne fus point, dit-il, chez mes parents avant mon départ, et je dis ici pour l'avoir dit une fois, et, j'espère, pour n'y penser jamais, que je suis peut-être le seul homme d'une naissance distinguée et appartenant à une famille nombreuse et estimée, qui n'ait pas eu, une semaine de sa vie, la douceur de se trouver sous le toit paternel. »

Lui qui a parlé avec tant d'abondance et de sympathie de sa bis-aïeule paternelle, la princesse de Chimay, qu'a-t-il dit de ses autres ascendants? Sa grand-mère maternelle et marraine, la marquise de Damas d'Antigny, n'est pas mentionnée une seule fois dans ses *Mémoires*. Cependant, au dire d'un contemporain, « rien n'était plus gai que la maison de

madame d'Antigny, la mère... Elle demeurait (en dehors de ses séjours à Commarin) rue Garancière, proche Saint-Sulpice, avec sa fille et son gendre, et tenait le ménage. » C'était une femme d'une grande valeur intellectuelle et morale; elle ne mourut qu'en 1780 (le 29 février), quand son petit-fils Charles-Maurice avait vingt-six ans. De sa grand-mère paternelle, la marquise de Talleyrand-Périgord, morte en 1788, lorsqu'il avait trente-quatre ans, il rappelle qu'elle était dame du palais de la reine. « Le roi, ajoute-t-il, avait pour elle une considération toute particulière; elle demeurait toujours à Versailles et n'avait point de maison à Paris. Ma grand-mère avait des manières nobles, polies et réservées. Sa dévotion la faisait respecter. » Parlant ensuite de son père, qui fut menin du Dauphin en 1759, l'un des quatre otages de la Sainte-Ampoule au sacre de Louis XVI en 1775, et qui mourut, en 1788, la même année que sa mère, cordon bleu et lieutenant général, Talleyrand se borne à dire : « Mon père avait les mêmes principes que sa mère sur l'éducation des enfants d'une famille fixée à la cour; aussi la mienne fut-elle un peu abandonnée au hasard. »

La mère de Talleyrand a obtenu quelques lignes dans ses *Mémoires*. « Je choisissais pour aller chez ma mère les heures où elle était seule : c'était pour jouir davantage des grâces de son esprit. Personne ne m'a jamais paru avoir dans la conversation un charme comparable au sien. Elle n'avait aucune prétention. Elle ne parlait que par nuances; jamais elle n'a dit un bon mot : c'était quelque chose de trop exprimé. Les bons mots se retiennent, et elle ne voulait que plaire et perdre ce qu'elle disait. Une richesse d'expressions faciles, nouvelles et toujours délicates fournissait aux besoins variés de son esprit. » Jeune fille, elle avait été élevée à Commarin sous l'œil de sa mère; puis elle était venue finir son éducation à Paris chez les religieuses bénédictines de Notre-Dame de Pentemont, rue de Grenelle, et chez les religieuses bénédictines de la rue de la Ville-l'Évêque. Une vieille fille, qui était à la fois sa tante et marraine, mademoiselle de Thil, que J.-N. Moreau qualifie de « philosophe à trente-six carats, » extrêmement liée avec la marquise du Châtelet, avait été chargée par la comtesse de Commarin de veiller sur l'éducation de mademoiselle d'Anti-

gny. La future mère de Charles-Maurice n'avait pas suivi mademoiselle de Thil dans la liberté de ses opinions philosophiques; mais elle avait été élevée d'une manière sérieuse. Le prince de Bénévent parle uniquement de son esprit. Les lettres à sa mère conservées à Commarin ne dénotent pas beaucoup d'originalité de caractère; c'était avant tout une femme d'une grande bonté naturelle, qui aimait à rendre service, qui était très attachée aux siens; mademoiselle Charlemagne parle de son désintéressement, de sa noblesse d'âme : « Elle ne connaît pas les bassesses, » dit-elle. Aussi devait-elle éprouver un jour une immense douleur de la conduite religieuse et politique, des mœurs privés et publiques de l'ancien évêque d'Autun. Celui-ci aurait pu rendre hommage à la mémoire de sa mère, quand il arriva dans ses *Mémoires* à l'année 1809, l'année où elle mourut. Il n'eut garde d'en rien faire; n'avait-il pas déclaré en 1802, dans son acte de mariage, que sa mère était déjà morte à cette date¹? Il ne pouvait pas déceimment la faire mourir une seconde fois.

Quand on réfléchit à cette manière de parler de ses parents, quand on rapproche diverses allusions désobligeantes qui sont éparses dans la première partie de ses *Mémoires*, on se rend compte que Talleyrand, peu fidèle ici comme autre part au culte de la vérité, a tenu à convaincre la postérité que son père et sa mère l'avaient laissé à l'abandon pendant les années de son enfance et de sa jeunesse. C'est une excuse qu'il cherche vis-à-vis de ses lecteurs, peut-être aussi vis-à-vis de lui-même, pour les reniements que sa famille, que sa mère en particulier avait sévèrement condamnés.

Suivons à présent Charles-Maurice au collège d'Harcourt, où il entra au retour de Chalais, mais (soyons-en bien convaincus) après avoir retrouvé pendant quelque temps rue Garancière la douceur des caresses de ses parents.

C'était en 1762; il avait huit ans. La même année naissait son frère Archambaud-Joseph. Le collège d'Harcourt se trouvait rue de la Harpe, à l'endroit même où s'élèvent aujourd'hui sur le boulevard Saint-Michel, les bâtiments rajeunis du lycée Saint-Louis; c'était le plus ancien collège de l'université de

1. Voir notre étude, *A propos du mariage de Talleyrand*, 1926.

Paris : il remontait au règne de Philippe III le Hardi, lorsque Raoul d'Harcourt, chanoine de Paris, l'avait fondé, en 1280, pour venir en aide à vingt-quatre pauvres écoliers de la « nation de Normandie. » L'année où le jeune Charles-Maurice y commençait ses classes était pour le collège d'Harcourt et pour tous les collèges de l'université de Paris l'année d'une grande victoire; un arrêt du parlement, rendu contre les Jésuites, venait de leur interdire l'enseignement de la jeunesse. Notre écolier ne se souciait guère sans doute des sentiments de jalousie que le vieux collège de Louis-le-Grand avait longtemps inspirés aux maisons concurrentes. Il remarqua tout de suite un jeune « harcurien, » plus jeune que lui de deux ans, Auguste de Choiseul, plus tard Choiseul-Gouffier, le célèbre voyageur et diplomate. « Il a partagé, dit-il, et il partage encore tous les soucis, tous les plaisirs, tous les projets, qui ont agité mon âme dans le courant de ma vie. » Talleyrand ne parle pas d'un autre élève, plus jeune il est vrai, qu'il a dû rencontrer aussi rue de la Harpe, Hérault de Séchelles, le futur dantoniste. Parmi ses maîtres, il nomme seulement son professeur de philosophie, Pierre Duval.

Pour suivre les classes avec plus de fruit, on lui donna un précepteur, qui faisait en même temps l'éducation de son cousin le comte de La Suze. « Si j'ai fait quelque progrès, dit-il, on ne peut les attribuer ni à l'exemple de mon cousin, ni aux talents de mon précepteur. Une fois par semaine, l'abbé Hardi me conduisait chez mes parents, où je dînais. En sortant de table, nous retournions au collège, après avoir entendu régulièrement les mêmes mots : « Soyez sage, mon fils, et contentez monsieur l'Abbé. » Je travaillais passablement bien; mes camarades m'aimaient et je m'accoutumais assez gaîment à ma situation. » Au bout de trois ans, il fut atteint de la petite vérole. Sa famille le fit transporter aussitôt, dans une chaise à porteurs, chez une garde-malade de la rue Saint-Jacques, madame Lerond, qui était employée par le médecin du collège, M. Lehoc. Après force transpirations, potions très actives et tout un « régime incendiaire, » il guérit, et il eut la bonne fortune de n'être pas marqué de ces cicatrices ineffaçables qui devaient défigurer un Mirabeau, un Camille Demoulins, un Robespierre, un Danton.

C'est Talleyrand qui rapporte qu'il avait été soigné rue Saint-Jacques; mais sans doute il sous-entend qu'il n'avait pas été soigné rue Garancière, car il ajoute : « Le peu d'intérêt qu'on avait pris à ma maladie. » Toujours la même idée de parler de ses parents en termes désobligeants. Il ne voulait donc pas se rappeler qu'il y avait rue Garancière ses deux frères, Archambaud-Joseph, qui avait trois ans, et Boson-Jacques, qui en avait un; la prudence la plus élémentaire faisait un devoir impérieux de ne pas exposer ces tout jeunes enfants à la contagion d'une maladie qui causait des morts par milliers. Le père et la mère n'avaient été que sages en envoyant leur fils aîné dans une clinique, où il n'était pas dangereux pour autrui et dans laquelle il put recevoir des soins qui le ramenèrent à la santé.

Le jeune Charles-Maurice, qui avait alors douze ans, réfléchit beaucoup, paraît-il, pendant sa convalescence. « Le peu d'intérêt qu'on avait pris à ma maladie, mon entrée au collège sans avoir vu mes parents, quelques autres souvenirs attristants blessèrent mon cœur. Je me sentis isolé, sans soutien, toujours repoussé vers moi; je ne m'en plains pas, car je crois que ces retours sur moi-même ont hâté ma force de réflexion. Je dois aux peines de mon premier âge de l'avoir exercée de bonne heure, et d'avoir pris l'habitude de penser plus profondément que, peut-être, je ne l'eusse fait, si je n'avais eu que des sujets de contentement... J'ai compris depuis que mes parents, s'étant déterminés, selon ce qu'ils regardaient comme un intérêt de famille, à me conduire à un état pour lequel je ne montrais aucune disposition, se défiaient de leur courage pour l'exécution de ce projet, s'ils me voyaient trop souvent. Cette crainte est une preuve de tendresse dont je me plains à leur savoir gré. » Est-ce que cette dernière phrase, jetée d'un ton protecteur, n'est pas un pur chef-d'œuvre d'ironie à froid, bien déplacée?

Après l'abbé Hardi, notre jeune harcurien eut pour gouverneur un M. Hullot qui devint fou et qu'on remplaça par un M. Langlois; celui-ci resta avec Charles-Maurice jusqu'à la sortie du collège, il éleva ensuite ses deux frères. « C'était, dit Talleyrand, un fort galant homme, qui ne savait très bien que l'histoire de France, et qui s'était attaché, un peu plus

qu'il ne fallait, à la lecture de l'Almanach de la cour... On peut juger que, si j'ai cédé depuis à la tentation de prendre part à de grandes affaires publiques, ce n'est pas M. Langlois qui m'en a inspiré le désir: » Un biographe de Talleyrand nomme encore parmi ses gouverneurs un M. Fouquet; celui-ci pensait, paraît-il, que son élève « ne serait jamais qu'un aimable débauché. » Le même biographe raconte, en 1834, c'est-à-dire du vivant même de Talleyrand, que l'élève du collège d'Harcourt avait mis à mal trois filles d'un capitaine d'origine suisse dont il donne la demeure, les âges et les noms, et que leur mère, devenue veuve, élevait du travail de ses mains. Cette précocité chez un collégien de quinze à seize ans semble bien excessive, sinon invraisemblable; il y aura, dans la vie de Talleyrand, bien assez d'histoires irrégulières pour ne pas y ajouter l'aventure des trois sœurs, qui est racontée avec le luxe de détails d'un roman-feuilleton. Il est vrai que, pour cet auteur, les triples amours de notre collégien ont la valeur d'un symbole et d'une prophétie. « Ne voyez-vous pas, dit-il, que Maria, Amy et Sophie ne sont que des symboles de la République, de l'Empire et de la Restauration, courtisés tous trois par M. de Talleyrand et destinés à devenir ses victimes? »

Le nom de Charles-Maurice ne figure pas parmi les lauréats du collège d'Harcourt. Sa vanité en fournit l'explication.

« J'aurais pu, dit-il, avoir quelques succès dans mes études; les dispositions que j'avais me portent à le croire, et je vois qu'il est resté à peu près la même opinion à la plupart des personnes qui ont été élevées avec moi. Le peu d'encouragement que je reçus, par la crainte que l'on avait de donner trop d'éclat à ma jeunesse, me fit passer d'une manière assez terne les premières années de ma vie. »

A quinze ans environ, en 1769, le collégien de la rue de la Harpe avait fini ses classes. Ses parents songeaient pour lui à la carrière ecclésiastique, puisque l'état de son pied lui interdisait la carrière militaire; pour l'y préparer peu à peu, ils eurent l'idée de l'envoyer pendant quelque temps à Reims, auprès de son oncle paternel, Alexandre de Talleyrand, coadjuteur du premier archevêché de France. « Comme il

n'était pas décent, dit-il, pour ma famille que du coche je descendisse à l'archevêché, on me rendit ce voyage plus comode que n'avait été celui de Chalais. Une chaise de poste vint me prendre au collège d'Harcourt et me conduisit en deux jours à Reims. »

L'archevêque-duc de Reims était alors Charles-Antoine comte de La Roche-Aymon, grand aumônier de France, qui allait bientôt recevoir le chapeau de cardinal. Ce prélat, qui avait environ soixante-douze ans, menait un grand train; mais sa dignité, son genre de vie, les égards de son entourage laissèrent insensible le jeune visiteur. « Une vie toute de formes, dit-il, m'était insupportable. A quinze ans, lorsque tous les mouvements sont encore vrais, on a bien de la peine à comprendre que la circonspection, c'est-à-dire l'art de ne montrer qu'une partie de sa vie, de sa pensée, de ses sentiments, soit la première de toutes les qualités. Je trouvais que tout l'éclat du cardinal de La Roche-Aymon ne valait pas le sacrifice complet de ma sincérité que l'on me demandait. » Ce séjour auprès de son oncle et auprès de l'archevêque dura un an; il prit pour l'adolescent le caractère d'un exil.

Madame de Genlis était alors au château de Sillery, dans la région des célèbres vignobles. « J'y trouvai, dit-elle, nombreuse compagnie : M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, son coadjuteur, M. de Talleyrand. L'archevêque avait amené aussi le jeune abbé de Talleyrand, destiné de même à l'état ecclésiastique et déjà en soutane, quoi qu'il n'eût que douze ou treize ans. (En réalité, il en avait quinze ou seize.) Il boitait un peu, il était pâle et silencieux; mais je lui trouvai un visage très agréable et un air observateur qui me frappa. »

William Pitt, le futur homme d'État anglais, qui était alors un enfant de dix à onze ans, faisait un séjour à Reims; il rencontra Charles-Maurice, qui était son aîné de cinq ans. Ils passèrent plusieurs semaines l'un et l'autre dans une espèce de familiarité; cependant, lorsqu'ils se retrouvèrent à Londres en 1792, Pitt, à ce moment premier ministre, se garda bien de souffler mot de ces souvenirs d'enfance, dans l'unique entrevue qu'il eut avec Talleyrand.

Une carrière d'homme d'église, quand cet homme d'église appartenait à une grande famille et qu'il avait un mérite per-